



# Rapport Agora 2011

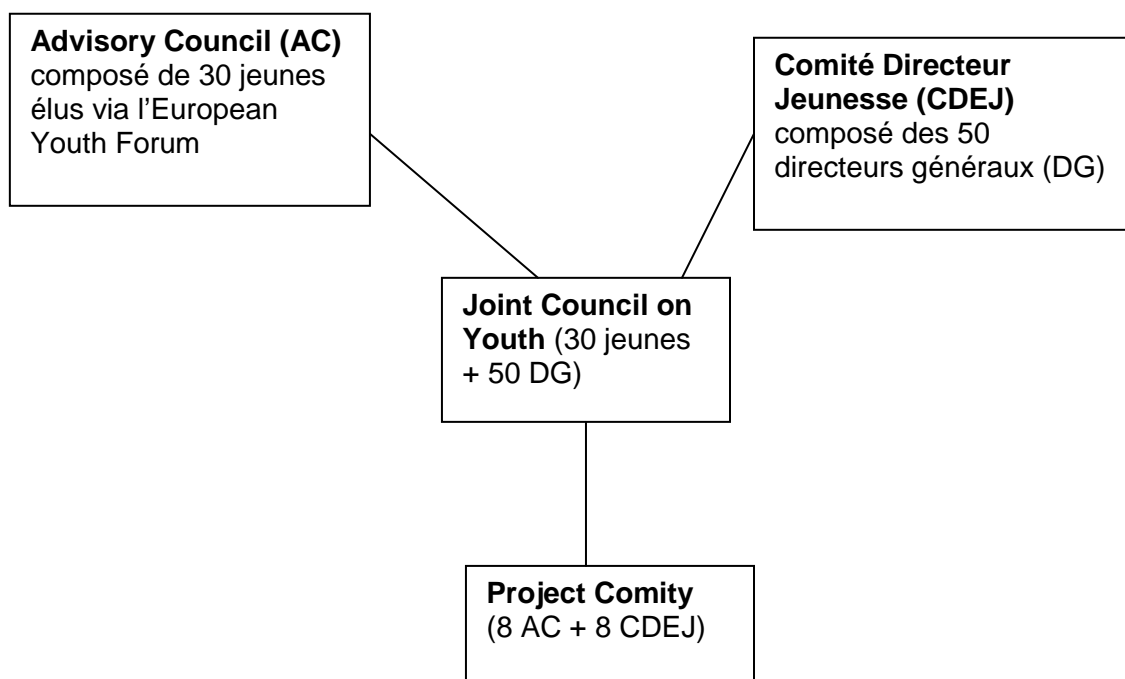
## ATELIERS DU MATIN :

### A. Atelier International :

L'atelier a été divisé en deux parties, qui correspondent à deux niveaux de participation différents au niveau international : Conseil de l'Europe et ONU.

#### 1. La participation au niveau du Conseil de l'Europe :

Au niveau de la direction de la jeunesse du Conseil de l'Europe, la procédure de décision fonctionne sur un système de co-management (codécision répartie entre les jeunes et les directeurs généraux/Ministres).



**Le Joint Council on Youth** (Conseil mixte) prend toutes les décisions au consensus général (unanimité) : priorités, budget, etc. Les jeunes ont donc un énorme pouvoir ! Mais puisque tout est pris au consensus, les procédures sont parfois lentes (manque d'efficacité parfois)

**L'Advisory Council et le CDEJ** sont deux organes qui réfléchissent aux politiques jeunesse à mettre en œuvre et qui émettent leurs avis au Joint Council -> chaque organe présente ses « positions » au Joint Council où les décisions finales sont prises.

Pour être membre de l'AC, il faut être élu via les élections de l'European Youth Forum (le Conseil de la Jeunesse au niveau européen). 20 jeunes (18-35 ans), se présentant au nom d'une association, sont élus directement et 10 sont cooptés par la suite.

**Le Project comity** décide à quel projet, à quelle association les budgets sont alloués -> Gros pouvoir aussi pour cet organe, dont les jeunes (AC) le composent à moitié...

Ce système de co-management risque de s'étendre à d'autres « secteur » du Conseil de l'Europe dans la future réforme : Education, etc.

Chaque jeune européen peut donner son avis à un des jeunes membres de l'AC pour y relayer sa parole.

C'est donc un système qui permet aux jeunes de vraiment participer à la décision finale !

A l'heure actuelle, ce système n'existe nulle part d'autre, tant au niveau national que régional et local.

Il commence à exister des liens entre le Conseil de l'Europe et l'UE sur les matières jeunesse, notamment via des rencontres entre les Directeurs généraux de chaque organe où récemment les présidents de l'AC et du CDEJ sont associés. L'European Youth Forum y participe également comme observateur.

→ Propositions de recommandations des jeunes :

- **Proposer au Conseil de la Jeunesse de porter sa candidature, via un jeune, aux élections de l'European Youth Forum pour siéger au sein de l'Advisory Council.** Les plus petites associations de la Communauté française pourraient donner leurs avis lors d'un meeting préparatoire, afin que leur parole soit relayée.
- **Instaurer le système de co-management du Conseil de l'Europe au niveau local en Communauté française,** en passant éventuellement par un projet pilote dans l'une des communes qui le souhaitent. Les conseils consultatifs locaux seraient alors associés réellement aux décisions « jeunesse ».

## 2. Participation au niveau de l'ONU :

Le Conseil de la Jeunesse envoie régulièrement des jeunes lors de conférences internationales onusiennes pour y représenter la parole des jeunes francophones de Belgique.

Actuellement, les jeunes participent à la CSocD (Commission du développement social) où sont traitées les matières jeunesse ; à l'Assemblée générale ; à la CSD (Commission pour le développement durable) ; et à la COP (UNFCCC : conférence sur les changements climatiques). Ces mandats sont principalement gérés par la commission international du Conseil de la Jeunesse, qui est ouverte à tous !

L'objectif principal des jeunes lors de ces conférences est d'influencer les résolutions onusiennes (ligne politique de l'ONU) qui y sont discutées par les Etats membres. Ces textes sont des outils de pression que les jeunes pourront utiliser dans leur pays par la suite.

Pour influencer les textes, il existe différents moyens utilisés par les jeunes :

- Travailler avec les autres délégations jeunes sur une phrase, des mots à modifier
- Demander à sa mission (ambassade du pays auprès de l'ONU) de soutenir, d'appuyer les avis des jeunes
- Participer aux réunions informelles, véritables lieux où sont discutés et modifiés les textes. Les jeunes peuvent parfois être les représentants officiels du pays membre.

- Travail de lobby pour agir sur telle ou telle résolution. Les jeunes parviennent souvent à dépasser les intérêts nationaux, contrairement aux délégations officielles.
- Speech : chaque pays peut faire un speech au début du « Third Comity » (matière jeunesse) pour y exposer ses positions. Ce speech est souvent accordé à un jeune - > possibilité d'influencer les diplomates présents.
- Organiser un Side Event pour exposer ses positions sur un sujet donné.

En Belgique, au niveau de la participation des jeunes aux délégations onusiennes, nous sommes un peu à la traîne. En effet, dans d'autres pays comme les Pays-Bas, l'Allemagne ou l'Australie, il existe une véritable représentation permanente des jeunes depuis des années. En Belgique, le Conseil doit obtenir à chaque conférence l'accord de la délégation belge officielle pour y envoyer un jeune.

Au Conseil de la Jeunesse, nous recherchons actuellement le meilleur moyen de participer à ce genre de conférence. Faut-il donner l'occasion au plus de jeunes possible de vivre cette expérience ou faut-il, au contraire, améliorer l'efficacité de nos représentants en envoyant la même personne lors de plusieurs conférences ?

NB : pour être représentant du Conseil de la Jeunesse à l'étranger, il faut avoir entre 18 et 30 ans, comprendre et parler l'anglais, connaître le Conseil de la Jeunesse et ses positions, et assurer un retour régulier auprès de la commission internationale du Conseil.

→ Propositions de recommandations des jeunes :

- **Avoir des délégations jeunes permanentes pour certaines conférences internationales (CSocD, CSD, COP et AG)**
- **Organiser des réunions préparatoires, ouvertes à tous les jeunes et aux associations, afin d'y rencontrer le jeune mandaté et d'y donner ses préoccupations**
- **Mettre en place un système de suppléance pour assurer un meilleur relai entre les mandats**
- **Se baser sur les pays plus avancés (Pays-Bas, Allemagne, etc.) pour avoir un programme plus élaboré**

## **B. Atelier Organisations de Jeunesse et Maisons de Jeunes :**

- Un point positif souligné par les participants est que la participation des jeunes dans/via les OJ-MJ permet d'accroître l'implication des jeunes au niveau local, c'est-à-dire au niveau de la commune où ils résident. C'est important pour faire « accrocher » le jeune à un projet collectif et à la vie « citoyenne ».
- Il y a un « conflit » entre l'individuel et le collectif qui est vécu par tout un chacun mais aujourd'hui les jeunes penchent pas mal du côté individuel : il y a donc du travail en OJ et MJ pour développer leur sens du collectif, tout en respectant l'individualité de chacun.
- Il apparaît qu'il faut faire attention avec l'image qu'on donne aux jeunes d'eux-mêmes au niveau sociétal et au niveau du travail en OJ-MJ car les jeunes sont très sensibles à ces questions d'image et les médias et/ou le politique ne projettent pas toujours une image positive de la jeunesse.
- L'engagement politique au sein des jeunes politiques (OJ) peut parfois être problématique car on risque d'être étiqueté politiquement et ça peut poser un certain nombre de problèmes dans la vie de tous les jours et dans la vie professionnelle. De plus, il faut faire attention que les OJ politiques ne soient pas « récupérées » par les

partis politiques car il pourrait y avoir un risque d'instrumentalisation des jeunes qui s'engagent dans ce type d'OJ.

- Dans tous les cas, il faut veiller à distinguer la politique « politicienne » et sa logique fort peu recommandable (surtout pour des jeunes qui décident de s'engager politiquement) de la politique au sens noble du terme (engagement pour le bien collectif).
- Les OJ-MJ-CJ jouent un rôle extrêmement important en matière de « participation des jeunes » : il faut donc que le politique développe et soutienne le travail (aussi financièrement !) et en développant les compétences professionnelles et les compétences relevant de l'éducation non formelle des travailleurs du secteur, voir des jeunes qui s'y engagent..
- Le passage en OJ-MJ apparaît comme une « étape » importante dans la vie d'un jeune en ce qui concerne son apprentissage de la citoyenneté active (C.R.A.C.S.). Il s'en souviendra plus tard et en parlera autour de lui. Il faut donc que cette expérience (à durée limitée) soit la plus enrichissante et positive possible. Certains pensent cependant que la participation en OJ-MJ-CJ n'est pas un passage obligé pour devenir un citoyen responsable.
- L'information auprès des jeunes de tout ce que propose le secteur jeunesse de la communauté française (OJ-MJ-CJ-AMO) apparaît comme un élément essentiel et trop peu développé : certains proposent la création d'un site internet spécialisé qui centraliserait toutes ces données de manière précise. Le jeune saurait directement en fonction de ses motivations à quelle OJ ou MJ s'adresser. Parfois, des jeunes ne savent même pas qu'il existe des OJ-MJ-CJ alors qu'ils pourraient être intéressés et que leur travail pourrait leur être utile.
- La question de l'accès des jeunes avec moins d'opportunités est évoquée et nécessite un travail particulier, un peu sous la forme de « discrimination positive ». Un certain nombre de barrières culturelles, langagières, éducationnelles (les codes culturels) sont pointées comme des freins éventuels à l'engagement de ce type de jeunes. Un travail spécifique doit donc être prévu pour répondre à tous les types de publics jeunes.
- Concernant ces freins (codes) culturels à l'entrée, l'image d'une pyramide est évoquée :  
Plus on élargit la sphère géographique (régionale) ou communautaire, plus la structure risque de devenir élitiste, même sans le vouloir, en raison des thématiques abordées qui deviennent de plus en plus compliquées et souvent plus éloignées de la vie quotidienne de la majorité des jeunes = pointe de la pyramide.  
A l'inverse, la base de la pyramide correspond au niveau local, communal : il semble que tous les jeunes peuvent y participer sans problème car les thématiques et les projets sont plus concrets et avec une prise directe sur la vie locale de leur commune.

=> Piste de solution: il faut diversifier les formes de participation en fonction des différents publics jeunes et du niveau auquel on se trouve (communal, régional, communautaire, fédéral) : du tag d'un mur par les jeunes d'une MJ et accepté par le bourgmestre local, à la participation active à une manifestation ou à un Conseil d'administration d'OJ-MJ, les enjeux et niveaux d'engagements sont très différents.

- De manière générale, il apparaît que la société de consommation joue un peu le rôle de contre-modèle et de freins par rapport au travail des OJ-MJ-CJ avec les jeunes. Il est de plus en plus difficile pour un animateur de faire passer des valeurs différentes auprès de jeunes qui « baignent » dans la société de consommation et sont marqués par les multiples publicités qui envahissent leur quotidien. Sans doute, il faut en tenir compte car pour beaucoup de jeunes, il paraît évident qu'ils « doivent » consommer à la manière du modèle dominant pour être quelqu'un ou pour être reconnu dans la société actuelle.

- Quels pourraient être les freins à l'engagement des jeunes en OJ-MJ ?
  - le manque d'informations sur l'existence et l'offre des OJ-MJ
  - le manque d'estime de soi du jeune & l'image négative des jeunes
  - une mauvaise image de la politique
  - les barrières culturelles et les codes culturels liés à chaque milieu
  - l'ennui par rapport à un engagement plus administratif, du type membre d'un Conseil d'administration d'OJ-MJ
  - l'équilibre difficile à trouver aujourd'hui entre l'individuel et le collectif
  - les niveaux socio-économiques très différents entre les jeunes
  - la profondeur et le niveau de l'engagement

=> Piste de solution : diversifier & moduler les modes et les niveaux de participation/ expression des jeunes de la communauté française

=> Question : comment donnez aux jeunes l'envie de s'engager dans des missions citoyennes au sein des OJ-MJ malgré et avec leurs désirs de consommation ou de loisirs parfois importants ?

=> Piste de solution : il s'agit d'un travail de longue haleine pour faire d'un jeune un CRACS et même si il y a souvent une démission de la part des jeunes, il faut continuer le travail avec les quelques uns qui sont motivés. Que tous les jeunes deviennent des CRACS est un idéal, une balise.

=> Piste de solution : ancrer les projets d'animation et d'engagement dans le concret, plus près de la réalité du jeune ; tenir compte de ses motivations, de ses intérêts et de son désir de loisir dans la conception des projets ; trouver des thématiques qui accrochent les jeunes, etc.

=> Piste de solution : faire attention aux méthodologies utilisées par les professionnels du secteur dans les dispositifs de participation pour les jeunes. Tenter de travailler et de limiter les freins qui pourraient empêcher tel ou tel jeune de participer à un projet. Envisager une ou plusieurs formations spécifiques pour les professionnels du secteur de la jeunesse afin d'accroître leurs compétences et la qualité de leurs échanges avec les jeunes. Leur donner conscience si nécessaire de l'importance des méthodologies utilisées.

=> Piste de solution : renforcer la formation des jeunes en matière de citoyenneté (active : CRACS) dans les OJ-MJ, via l'éducation non-formelle et à l'école, par un cours ou un module de cours sur la citoyenneté.

➔ Propositions de recommandations des jeunes :

- **Renforcer la visibilité et l'accessibilité des OJ/MJ en améliorant la qualité de l'information diffusée** (ex. via la création d'un site internet centralisant l'offre OJ/MJ/CJ et par l'organisation d'une journée d'info dans les écoles sur les OJ-MJ-CJ)
- **Donner une plus grande cohérence dans les différentes politiques de jeunesse de manière à tenir compte du parcours du jeune dans son ensemble** (logement, emploi, enseignement,...)
- **Renforcer le partenariat et le travail en réseau entre les OJ/MJ et les écoles**

### **C. Atelier Conseils consultatifs de jeunes :**

Lors des échanges qui eurent lieu dans cet atelier, mettant en présence des professionnels de l'encadrement des jeunes dans ce type d'organes et des jeunes engagés au sein de ces mêmes lieux de participation, différentes expériences se sont croisées mettant en lumière des richesses de ce type de participation mais aussi ses limites voire ses manquements.

Une situation particulière fut évoquée au cours de cet atelier, celle de jeunes issus du SHAPE, base militaire sécurisé dans la région montoise, au sein duquel ce type de processus de participation semble difficile à mettre en place malgré le souhait des jeunes présents. La difficulté est encore renforcée par « l'isolement » relatif dans lequel évoluent ces jeunes, entravant, semble-t-il leur possibilité d'engagement dans un conseil local. Ce cas, certes particulier, nous renvoie à la question de l'**accessibilité** à ce mode de participation.

Un autre cas de figure, celui d'un projet couvrant une **dimension internationale**, engendrant des rencontres et un cadre festif, qui s'était déroulé avec bonheur et avait attiré beaucoup de jeunes mais qui ne fut par réédité. Outre, la richesse des enjeux socioculturels en présence, ce genre de projet constitue une bonne carte de visite pour se faire connaître. Il y a une volonté de reconduire ce type de rencontres. Ceci débouche sur la recommandation suivante :

➔ Proposition de recommandation des jeunes :

- **Rendre réguliers les échanges nationaux et internationaux entre les conseils consultatifs de jeunes**

Lors de l'évocation du pourquoi du choix de cet atelier par les participants comme lors des échanges sur la fréquentation de ces lieux de participation, la question de la **méconnaissance des conseils** a été soulevée à plusieurs reprises. Elle a donné naissance à la recommandation suivante :

➔ Proposition de recommandation des jeunes :

- **Accroître la visibilité des conseils de jeunes** grâce à une campagne de pub et sensibiliser les conseils d'adultes à la création d'un conseil de jeunes (dans leur commune par exemple)

## **ATELIERS DE L'APRES-MIDI**

### **A. Atelier International :**

1. Introduction : questions de connaissance et d'opinion sur l'Europe : petit jeu de mise en situation
2. Présentation des organes de participation pour les jeunes en Europe :

#### **a. Le dialogue structuré européen**

L'Union européenne organise une consultation directe de jeunes des 27 pays européens sur un sujet qui concerne les jeunes. Cette consultation, qui est « structurée » en trois phases, permet de tisser un « dialogue » entre les jeunes et les décideurs politiques. Chaque étape

est marquée par une conférence de jeunesse européenne, où des jeunes venus de toute l'Europe se rassemblent pour mettre en commun leur consultation nationale et en débattre avec les autorités européennes. Le Conseil de la Jeunesse, organe d'avis et de représentation officiel des jeunes en Belgique francophone, est responsable de la mise en œuvre de la consultation en Communauté française.

Le dernier dialogue structuré engagé entre les jeunes et les autorités européennes concernait l'emploi des jeunes. La première phase a eu lieu de janvier 2010 à juin 2010 sous la Présidence espagnole. Elle a permis de définir les priorités en matière d'emploi des jeunes. La deuxième phase, quant à elle, a eu lieu de juillet 2010 à novembre 2010 sous la Présidence belge. Elle a permis de proposer des recommandations sur ces priorités. Enfin, la troisième phase, qui a eu lieu de novembre 2010 à juin 2011, a permis d'écrire une résolution sur l'emploi des jeunes. Notons que le prochain dialogue structuré aura pour thème la participation des jeunes.

### **b. Le Youth Forum**

L'European Youth Forum (YFJ) est une plate-forme indépendante, démocratique, dirigée par des jeunes, qui représente 98 Conseils nationaux de Jeunesse et ONG internationales de jeunesse répartis à travers l'Europe. Il y a plus ou moins autant de Conseils que d'ONG membres. Le YFJ œuvre au renforcement des capacités des jeunes, pour qu'ils participent activement à la société et améliorent leurs propres vies, et il le fait en représentant et en défendant leurs besoins et intérêts et ceux de leurs organisations auprès des institutions européennes, du Conseil de l'Europe et des Nations Unies.

Le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française en est membre, mais partage son droit de vote avec le VJR. Le travail de fond (établissement de documents politiques) se fait dans des commissions qui sont ouvertes seulement aux membres et sur base de dossiers de candidatures. Le Conseil n'a encore postulé pour aucune place. Par contre, il est présent sur plusieurs actions concernant l'emploi, le développement durable et la représentation des jeunes à l'ONU.

### **3. Comment améliorer la participation des jeunes?**

#### **a. Le dialogue structuré européen**

- Garder et développer le processus de dialogue structuré (jeunes/délégués généraux). Diminuer le nombre de jeunes ?
- Améliorer la visibilité et la connaissance du dialogue structuré → Communication (affiches dans les écoles, etc.).
- Impliquer les Conseils communaux de jeunes dans la consultation.
- Créer des liens avec le parlement européen.
- Consultation dans les écoles pour toucher tous les jeunes → accord avec la consultation française, information,...
- Développer des forums internet.

➔ Recommandation choisie par les jeunes :

- **Systematiser les rencontres-débat du Dialogue structuré dans les écoles** en accord avec la Fédération Wallonie-Bruxelles

### **b. La Youth Forum**

- La parole du Youth Forum est-elle celle des jeunes ?
- Les conseils sont-ils indépendants ?
- Aller à un groupe de travail n'est pas motivant : une seule « grande » rencontre ? → Combiner événements et travail de fond.
- Ne pas limiter la participation à un public privilégié.
- Elections directes ? → Une partie des jeunes élus directement, un parlement de jeunes, 1 jeune par pays.
- Meilleure information : → création d'un média européen, développer des informations européennes (créée par une équipe internationale indépendante).

→ Recommandations choisies par les jeunes :

- **Proposer une meilleure information dans les médias nationaux et locaux de ce que l'UE peut apporter aux citoyens et des modes de participation qu'elle propose**, comme par exemple le Dialogue structuré en ce qui concerne la jeunesse

## **B. Atelier Conseils consultatifs de jeunes :**

Si ces différents types d'organes sont perçus comme des lieux de parole de la part des jeunes et d'écoute de la part des élus, comme l'occasion de donner une **force à l'avis** des jeunes et comme de formidables **lieu d'apprentissage de la citoyenneté** ce sont plutôt les « carences » de ce type de processus participatifs qui sont évoquées : parmi celles-ci, la **difficulté pour les jeunes de maintenir un engagement sur la durée, d'être assidus** dans la participation au processus.

Autre difficulté soulignée, c'est la possibilité pour tous d'avoir **accès** à ce type de participation. Des critères géographiques, socioculturels peuvent s'avérer des obstacles importants. La question de la représentativité est soulevée. Elle rejoint la forme « **d'élitisme** » attribuée ici à ce type d'organes.

**L'absence de résultats tangibles** est également évoquée comme un frein à l'engagement des jeunes dans des processus participatifs ou la pérennisation de celui-ci.

Le **manque d'impact** du travail des jeunes sur les décisions prises par les élus ou l'absence d'écoute (réelle) de leur part ne contribue pas, non plus, à fidéliser les jeunes à ce type de participation.

Enfin, la **visibilité** de ces lieux de participation est encore très faible. Ils sont très méconnus. Il y a lieu de réaliser un véritable travail d'information et de promotion à leur sujet.

Deux « thèmes » sont alors retenus par les jeunes parmi ceux posés ci-dessus :

- La question de la **visibilité** retiendra toute notre attention et aboutira à la recommandation suivante :

→ **Mettre en place une information maximale auprès de TOUS les jeunes**

- Via les médias „jeunes“
- Via les établissements scolaires
- Via une écoute authentique de la part des politiques

- La question de l'impact (englobant les notions d'écoute, de reconnaissance – officielle – de la part des élus (locaux), le non-aboutissement des initiatives amorcées

voire une possible instrumentalisation de la participation des jeunes « pour la vitrine »  
donne naissance à la recommandation suivante :

- **Donner une légitimité officielle par les politiques aux Conseils locaux** (via, entre autres, voix consultative et présence dans les PV du Conseil communal)